

s commerçants de gros et les manuriers de l'Est qui avaient prévu cette demande, avaient ou travaillé ou porté en conséquence. On sait, en effet, depuis un an, le travail dans les usines et manufactures de tout genre, a été abondant et que la classe ouvrière trouve actuellement dans une situation bien moins précaire qu'elle ne l'était l'hiver dernier.

À l'époque des fêtes arrive et nous sommes d'opinion que, pour peu que la détermination ne soit pas absolument contraire, les fêtes seront le point de départ d'une ère nouvelle pour le commerce.

Il ne faut pas qu'un marchand soit un simple observateur pour avoir remarqué que le public en général se fatigue plus facilement de se restreindre dans ses dépenses, et que la nécessité l'y force, que d'ouvrir soudainement les cordons de la bourse tant qu'il n'en a pas vu le fond. Tant que le marchand se voit du travail assuré pour quelque temps, il pense peu aux économies, surtout quand il a dû vivre de près pendant des semaines et parfois des mois.

En somme, donc les gens tels qu'ils sont jusqu'à présent, ils sont prêts à dépenser dès qu'ils le peuvent, le point qui intéresse le marchand est de savoir si le public en général est plus en mesure d'acheter qu'il ne l'était dans le passé.

Il n'y a pas eu, à vrai dire, de chômage dans les manufactures. Dans les usines, le travail, depuis un an, a plutôt été plus abondant et il va toujours en augmentant. Les ordres, dans l'industrie, croissent en nombre et en importance. L'ouvrage, dans les centres manufacturiers, ne manque pas de travail cette année et il est en outre davantage en perspective, doublement pour qu'il ne soit pas trop économique.

Dans tous les centres de quelque importance, les ouvriers du bâtiment ont obtenu plus de travail qu'ils en pouvaient faire ou souhaiter et, partout, ils ont obtenu de bons salaires.

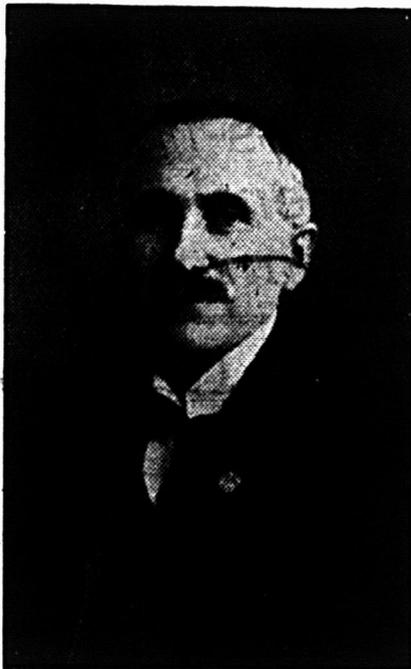
En somme, à part quelques exceptions inévitables, même dans les centres les plus prospères, les ouvriers ont obtenu plus et paient mieux qu'ils ne pouvaient le faire il y a un an.

On peut en dire autant de la généralité des gens, aussi bien à la campagne qu'à la ville. C'est pourquoi nous croyons que le mouvement de reprise des affaires, déjà si bien dessiné, ne peut que s'accroître et que les marchands s'en réjouiront à très bref délai, c'est-à-dire à l'approche des fêtes.

Cette opinion est d'ailleurs assez répandue dans le commerce de détail et il n'y a guère pas de marchands qui, d'ores et déjà, tout en agissant avec prudence, ne s'éparent par leurs achats à répondre à la demande plus accentuée au moment des fêtes de Noël et du Jour de

ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE COMMERCE

M Samuel J. Mathewson a été réélu président de l'Association des Commissaires voyageurs du Dominion, à l'assemblée générale, qui a eu lieu samedi soir, il a été élu par acclamation ainsi que tous les autres officiers. Les membres présents étaient très nombreux et il a été fait un exposé très brillant des affaires de l'Association. Le nombre des membres s'est élevé à 6,500, desquels 6,000 sont membres actifs, une augmentation de 425 sur l'année dernière, l'année la plus florissante depuis l'organisation de l'Association.



M. S. J. Mathewson,

Chef de la maison Mathewson's & Sons, réélu président de l'Association des Voyageurs de Commerce du Canada.

En outre du président S. J. Mathewson, le vice-président J. Bevans Giles et le trésorier Max. Murdock ont été réélus par acclamation. Les cinq directeurs qui se sont retirés ont été remplacés par MM. E. Daoust, A. M. Ellicott, J. A. Dawson (réélu), Luke F. Moore et Bruno Trudel, la liste entière a été retournée sans qu'un vote fut nécessaire.

Il a été décidé de faire le banquet comme d'habitude, et des arrangements préliminaires furent décidés pour que ce banquet soit un des plus grands succès de la saison. Le comité suivant fut nommé pour faire les démarches nécessaires:—MM. W. J. Egan (président); D. M. Lefebvre S. Woods, R. O. Watkins, J. B. Giles, Armand Chaput, E. Daoust, A. M. Ellicott, J. A. Dawson, Luke F. Moore, Bruno Trudel, J. E. Dwyer, F. S. Côté, Max Murdock, C. Petrie, R. Langeher, I. Wotherspoon et P. H. Burns.

L'assemblée annuelle de l'Association aura lieu à l'Hôtel Windsor, samedi soir le 11 novembre.

AU PARLEMENT

Les projets de loi du gouvernement

Le Parlement Fédéral est entré en session la semaine dernière et jusqu'à présent c'est le discours du Trône seul qui fait les frais de la discussion.

A franchement parler, ce discours du Trône est un peu maigre; non pas que nous lui reprochions sa brièveté, car un discours peut être en même temps très court et très substantiel. Mais à notre avis, il aurait pu, tout en s'étendant à une certaine satisfaction, d'ailleurs très légitime, sur le retour des temps prospères, les progrès de l'immigration et l'augmentation du revenu du Trésor fédéral, être moins réservé en ce qui concerne les projets de loi que le gouvernement se propose de présenter aux Chambres.

Certes, il nous est agréable d'entendre que le gouvernement demandera au Parlement la ratification de la convention franco-canadienne; il nous fait également plaisir d'apprendre que les travaux de construction du chemin de fer Transcontinental avancent et sont poussés avec vigueur.

Il est évident que l'annonce du prochain commencement des travaux de construction du pont de Québec est un sujet de satisfaction.

Quant aux mesures et projets de loi qui peuvent et doivent intéresser le commerce et la finance du pays, voici ce qu'en dit le discours du Trône:

"Une mesure vous sera soumise dans le but de rendre plus efficace la législation actuelle relative aux combines qui haussent indûment les prix."

"Des projets de lois seront également présentés relatifs aux banques et au commerce de banque, aux assurances sur les eaux navigables et à d'autres questions."

L'expression "autres questions" est bien vague, bien large. Le nombre de ces "autres questions" qui sera soumise au Parlement, dépendra sans aucun doute du temps que prendra la discussion des questions spécialement mentionnées dans le discours du Trône.

La discussion de l'organisation du Service naval Canadien pour la défense de l'Empire prendra à elle seule plusieurs semaines. Rares seront les députés qui ne voudront pas dire leur mot sur cette question. Les questions industrielles intéressent sûrement beaucoup plus certains de nos députés que les questions purement canadiennes. Nous ne tarderons pas en avoir de nouvelles preuves.

Les projets de loi sur les banques et les assurances seront également fort battus, croyons-nous, surtout celui relatif aux assurances.

Nous espérons recevoir bientôt une copie imprimée de ces projets de loi que nous examinerons au point de vue de